

175146-2026 - Gara

Francia – Audit ambientale – Contrôles extérieurs environnementaux dans le cadre de la réalisation de la ligne 17 Nord du Grand Paris Express

OJ S 51/2026 13/03/2026

Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Servizi

1. Committente

1.1. Committente

Nome ufficiale: Société des grands projets

E-mail: marches-sgp@sgp.fr

Attività dell'ente aggiudicatore: Servizi ferroviari

2. Procedura

2.1. Procedura

Titolo: Contrôles extérieurs environnementaux dans le cadre de la réalisation de la ligne 17 Nord du Grand Paris Express

Descrizione: Réalisation et analyse de prélèvements afin de déterminer : - la qualité des eaux (eaux superficielles, eaux d'exhaure, eaux souterraines, eaux de process) ; - la qualité de l'air (polluants liés à la combustion et poussières) ; - le niveau des vibrations causées ; - le niveau de bruit ; - la caractérisation des déblais.

Identificativo della procedura: 092a00d1-82d2-4884-b37f-99d970ccb607

Identificativo interno: 2026PN003

Tipo di procedura: Negoziata con previa indizione di gara / competitiva con negoziazione

La procedura è accelerata: no

Caratteristiche principali della procedura: La présente consultation est menée selon une procédure avec négociation, conformément aux articles L. 2124-3, R.2124-4 et R.2161-12 à R. 2161-20 du code de la commande publique. La SGP se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. Les conditions de négociation sont fixées au règlement de consultation (RC). Modalités de retrait des documents Les documents disponibles sont : - Le présent avis - L'annexe de l'avis - Le cadre de réponse - La déclaration d'absence de conflit d'intérêts - L'attestation sur l'honneur relatives aux mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine. -

Attestation sur l'honneur relative à l'absence de motifs d'exclusion obligatoires MP - Le fichier Questions_Reponses - Le dossier de consultation des entreprises (DCE) comprenant : - CCAP et ses annexes, - AE et ses annexes, - RC et ses annexes - CCTP et ses annexes Ces documents peuvent être téléchargés via le site www.marches-publics.gouv.fr dans l'onglet «

Annonces » en suivant la procédure décrite ci-dessous à la rubrique « QUESTIONS/ REPONSES » du présent avis. Conditions de participation : A la date de réception des candidatures, les opérateurs économiques qui participent à un marché en cours d'exécution sur la ligne 17 Nord du Grand Paris Express portant sur des missions de travaux ou de conception (titulaires d'un marché, cotraitants d'un groupement, sous-traitants quel que soit leur rang ou par le biais d'une convention de prêt de main d'œuvre) seront éliminés au motif que cette situation pourrait avoir une incidence négative sur l'exécution du présent marché.

Par marché en cours il faut comprendre tous les marchés (maitrise d'œuvre, génie civil, aménagement, gros œuvre, tout corps d'état, ou systèmes) ou accords-cadres en cours de

validités incluant la ligne 17 Nord quand bien même aucun bon de commande n'est pas en cours d'exécution. Cette condition de participation est justifiée par le fait que la qualité d'intervenant sur un des marchés en cours d'exécution sur la ligne 17 Nord pourrait avoir une incidence négative sur l'exécution du présent marché. L'incidence négative est caractérisée par toute interférence qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif des missions du marché de CEXT ENV de nature à priver la SGP d'une prestation réalisée dans les règles de l'art. Cette incidence négative est par définition caractérisée pour tous les prestataires qui, sur la Ligne 17, participent par un marché ou qui sont susceptible de participer par le biais d'un accord-cadre en cours de validité à la conception ou aux travaux car leurs missions pourraient interférer avec celles à réaliser au titre du futur marché de CEXT ENV. En conséquence, lors de l'analyse des candidatures, tout constat de la présence parmi les candidats ou des groupements candidats de la présence d'une société répondant à cette interdiction, entraînera l'élimination du candidat ou du groupement dans lequel la société concernée est cotraitante sans qu'aucune autre formalité ne soit nécessaire. En revanche, si un candidat ou un groupement candidat s'appuie en vertu des dispositions des articles R2142-3, R2143-12 et R2144-1 des capacités d'un opérateur économique (en ceux compris les sous-traitants) qui après analyse répond à cette interdiction, il pourra lui être demandé en cas de demande de complément de changer d'opérateur économique, sous réserve de son élimination. À défaut la candidature sera éliminée. Cette condition de participation sera également une condition d'exécution mentionnée dans le DCE et applicable lors de l'exécution du marché pour l'agrément des sous-traitants. Au stade candidature, les candidats ne doivent pas remettre d'offre, ils ne fournissent que les éléments demandés à la rubrique 5.1.9 de l'AAPC. Aucun mémoire technique et aucune offre financière n'est à transmettre au stade des candidatures. Questions-réponses : Pour télécharger le dossier de consultation (DCE) de la présente procédure ainsi que pour poser toute question relative à la procédure et au contenu du DCE, il convient de passer par le site <http://www.marches-public.gouv.fr> dans l'onglet « Annonces » puis à la rubrique « Consultations en cours » cliquer sur « recherche d'une procédure restreinte » « puis dans le champ « organisme » sélectionner autres organismes puis « AO/SGP-Société des grands projets ». Dans le champ référence, entrer le numéro/référence de la procédure. Toute question relative à cette consultation se fait dans un délai maximum de 10 jours avant la date limite de remise des dossiers. Les échanges de correspondances entre la SGP et les candidats sont réalisés depuis la plateforme PLACE, via l'adresse électronique suivante : nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr. Il est donc recommandé aux candidats de veiller à que les messages en provenance de cette adresse électronique ne soient pas traités comme des courriers indésirables par leur serveur/client de messagerie/logiciel tiers antispam. Rédaction des documents dans une autre langue : Tous les documents sont établis en langue française. A défaut, les documents rédigés dans une autre langue devront obligatoirement être accompagnés d'une traduction en français effectuée par un traducteur professionnel.

2.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 90714000 Audit ambientale

Classificazione aggiuntiva (cpv): 71630000 Servizi di ispezione e collaudo tecnici

2.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Paris (FR101)

Paese: Francia

Informazioni supplementari: FR10 : Ile de France

2.1.3. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 1,00 EUR

2.1.4. Informazioni generali

Informazioni supplementari: La suite des éléments relatifs à la présente procédure est décrite dans l'annexe du présent avis, téléchargeable via la procédure décrite dans la rubrique « Principales caractéristiques de la procédure »

Base giuridica:

Direttiva 2014/25/UE

Sans objet

Diritto transfrontaliero applicabile: Sans objet

2.1.6. Motivi di esclusione

Fonti dei motivi di esclusione: Avviso

Motivi di esclusione previsti esclusivamente dalla legislazione nazionale:

5. Lotto

5.1. Lotto: LOT-0001

Titolo: Contrôles extérieurs environnementaux dans le cadre de la réalisation de la ligne 17 Nord du Grand Paris Express

Descrizione: Réalisation et analyse de prélèvements afin de déterminer : - la qualité des eaux (eaux superficielles, eaux d'exhaure, eaux souterraines, eaux de process) ; - la qualité de l'air (polluants liés à la combustion et poussières) ; - le niveau des vibrations causées ; - le niveau de bruit ; - la caractérisation des déblais.

Identificativo interno: 2026PN003

5.1.1. Finalità

Natura dell'appalto: Servizi

Classificazione principale (cpv): 90714000 Audit ambientale

Classificazione aggiuntiva (cpv): 71630000 Servizi di ispezione e collaudo tecnici

Opzioni:

Descrizione delle opzioni: La SGP se réserve la possibilité de passer un ou des marché(s) sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R2122-7 du code de la commande publique portant sur la réalisation de travaux similaires à ceux confiés au titulaire. L'accord-cadre fait l'objet de reconductions.

5.1.2. Luogo di esecuzione

Suddivisione del paese (NUTS): Paris (FR101)

Paese: Francia

Informazioni supplementari: FR10: ILE DE FRANCE

5.1.3. Durata stimata

Durata: 72 Mesi

5.1.4. Rinnovo

Rinnovi massimi: 0

5.1.5. Valore

Valore stimato al netto dell'IVA: 1,00 EUR

Valore massimo dell'accordo quadro: 783 000,00 EUR

5.1.6. Informazioni generali

Partecipazione riservata:

La partecipazione non è riservata.

Progetto di appalto non finanziato con fondi UE

L'appalto è soggetto all'accordo sugli appalti pubblici (AAP): sì

L'appalto si addice anche alle piccole e medie imprese (PMI): sì

Informazioni supplementari: Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire sans montant minimal et avec un montant maximal de 783 000 euros HT. Le montant maximal est calculé sur la durée totale de l'accord-cadre, reconductions comprises. Le présent accord-cadre est conclu pour une durée initiale de 48 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement deux (2) fois pour une durée de douze (12) mois par période de reconduction sauf dénonciation expresse par l'Acheteur, notifiée au titulaire au moins trois (3) mois avant la date d'expiration de la période en cours d'exécution. La durée totale de l'accord-cadre, périodes de reconduction comprises, ne peut dépasser soixante-douze (72) mois à compter de sa date de notification. Le titulaire ne peut refuser sa reconduction. La décision de non-reconduction n'ouvre droit à aucune indemnité au profit du titulaire. Si le montant maximal ci-dessus est atteint avant la fin de l'accord-cadre, les parties à l'accord-cadre peuvent se rencontrer afin d'augmenter ce montant. En cas d'accord cette modification donnera lieu à un avenant et devra se faire sans modification des prix visés à l'annexe prix. Cette modification constitue une clause de réexamen au sens de l'article R.2194-1 du code de la commande publique. L'augmentation couverte par cette clause est de 15% du montant maximal du présent accord-cadre. Dans cette limite, cette augmentation ne saurait être prise en compte dans les montants de modification visés aux articles R. 2194-8 et R. 2194-9 du code de la commande publique. Les modalités de variation des prix sont fixées au C.C.A.P. La TVA applicable est celle en vigueur à la date de réalisation des prestations.

5.1.9. Criteri di selezione

Fonti dei criteri di selezione: Avviso

Criterio: Titoli di studio e qualifiche professionali pertinenti

Descrizione del criterio di selezione: Ce critère de sélection correspond aux "APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE" : Le candidat (qu'il se présente seul ou en groupement) fournit le formulaire « lettre de candidature DC1 » dernière version DAJ, dûment rempli et disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-ducandidat> Le candidat doit en outre compléter obligatoirement l'intégralité des onglets du cadre de réponse après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2026PN003 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2026PN003 ". Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique. Par conséquent, à la rubrique F3 du formulaire « lettre de candidature DC1 » dernière version DAJ, les candidats ne doivent pas cocher la case « le formulaire DC2 » ni joindre ce formulaire, mais doivent cocher la case « les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation ». Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité économique et financière après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel – 2026PN003 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr: "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2026PN003". Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique.

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Criterio: Altri requisiti economici o finanziari

Descrizione del criterio di selezione: Ce critère de sélection correspond aux "CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES" : Chaque candidat ou, en cas de groupement candidat,

chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après : - Une déclaration concernant son chiffre d'affaires global et la part affectée à des prestations de même nature réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ou équivalent. Ces chiffres d'affaires seront exprimés en Euro HT. Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : le candidat ou groupement devra justifier d'un chiffre d'affaires global moyen sur les trois dernières années minimales de 300 000 € HT, - Une copie des attestations d'assurance, en cours de validité, pour les risques professionnels en lien avec l'objet de l'accord-cadre. En cas de groupement candidat, le mandataire devra justifier être assuré en sa qualité de mandataire. Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit en outre compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité économique et financière après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2026PN003 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2026PN003". Le fichier devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique.

I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Criterio: Referenze su servizi specifici

Descrizione del criterio di selezione: Chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir l'ensemble des renseignements ci-après: Présentation d'une liste de 5 références maximum portant sur des prestations similaires à l'objet de l'accord-cadre, réalisées au cours des trois dernières années et indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Dans le cas où le candidat (ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement) fournit plus de références que le nombre demandé, seules les 5 plus récentes seront prises en compte par la SGP. Chaque référence indiquera le montant, la date et le destinataire public ou privé et en cas de groupement, le nom du(des) cotraitant(s) associé(s) à chacune des références. De plus, chaque candidat ou, en cas de groupement candidat, chaque membre du groupement, devra fournir une note de synthèse qui devra permettre la démonstration des compétences suivantes : - Une compétence dans le Domaine de la qualité des eaux (eaux superficielles, eaux d'exhaure, eaux souterraines, eaux de process), - Une compétence dans le Domaine de la qualité de l'air (polluants liés à la combustion et poussières), - Une compétence dans le Domaine du niveau des vibrations causées, - Une compétence dans le Domaine du niveau de bruit, - Une compétence dans le Domaine de la caractérisation des déblais. Cette démonstration se fera au travers des renseignements suivants: - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, la part de l'effectif affectée à l'encadrement du personnel, ainsi que la part des effectifs affectés à des prestations de même nature que celle du marché/accord-cadre, pendant les trois dernières années, - L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle de l'accord-cadre, - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation de l'accord-cadre, - La description des moyens employés par le candidat pour s'assurer de la qualité de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique pour la réalisation de l'accord-cadre, - Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, sera accepté tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres. Exemples : ISO, LNE, OPQBI, un agrément d'une autorité réglementant l'exercice d'une profession ou la fourniture d'un service, attestation d'inscription à un ordre, attestation de formation, etc. Les compétences seront démontrées par tout moyen de preuve et notamment au travers des références, des titres d'études, de la description de l'outillage, du matériel et de l'équipement

technique, des certificats de qualifications professionnelles. Cette démonstration devra être présentée dans une note de synthèse (environ 60 pages, annexes inclus) reprenant les éléments visés ci-dessus. En cas de groupement, une répartition des compétences entre les co-traitants devra être intégrée à cette note de synthèse. Pour la présentation de ces éléments, le candidat doit compléter obligatoirement le cadre de réponse concernant la capacité économique et financière après avoir téléchargé le fichier (Fichier Excel - 2026PN003 - Cadre de réponse) à l'adresse suivante : www.marchespublics.gouv.fr : "Consultation en cours" - "Recherche Rapide" 2026PN003". Le fichier renseigné devra être inséré dans le dossier de candidature en format électronique. CRITERES OBJECTIFS DE LIMITATION DU NOMBRE DE CANDIDAT : Les critères de sélection des candidatures (et la pondération associée) sont les suivants : Pertinence des moyens techniques et humaines : 60%, - Pertinence des références sur des prestations similaires à l'objet de l'accord-cadre : 40%. I criteri saranno utilizzati per selezionare i candidati da invitare alla seconda fase della procedura

Informazioni sulla seconda fase di una procedura in due fasi:

Numero minimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 1

Numero massimo di candidati da invitare alla seconda fase della procedura: 5

La procedura si svolge in diverse fasi. In ogni fase possono essere eliminati alcuni partecipanti

5.1.10. Criteri di aggiudicazione

Criterio:

Tipo: Prezzo

Descrizione: Prix

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 60

Criterio:

Tipo: Qualità

Descrizione: Le terme "Qualité" doit être entendu comme "Valeur technique"

Categoria del criterio di aggiudicazione peso: Ponderazione (percentuale, esatta)

Criterio di aggiudicazione: numero: 40

5.1.11. Documenti di gara

Lingue in cui i documenti di gara sono ufficialmente disponibili: francese

Indirizzo dei documenti di gara: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Condizioni di appalto

Modalità di presentazione:

Presentazione elettronica delle offerte: Obbligatoria

Indirizzo per la presentazione: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Lingue in cui possono essere presentate le offerte o le domande di partecipazione: francese

Catalogo elettronico: Non consentita

Varianti: Non consentita

Termine per il ricevimento delle domande di partecipazione: 17/04/2026 12:00:00 (UTC+00:00) ora dell'Europa occidentale, GMT

Condizioni contrattuali:

L'esecuzione dell'appalto deve avvenire nel contesto di programmi di lavoro protetti: Non ancora noto

Condizioni relative all'esecuzione dell'appalto: SANS OBJET

Fatturazione elettronica: Obbligatoria

Si farà ricorso all'ordinazione elettronica: sì

Sarà utilizzato il pagamento elettronico: sì

Forma giuridica che deve essere assunta da un gruppo di offerenti cui viene aggiudicato un appalto: Aucune forme n'est exigée. En cas de groupement conjoint, le mandataire doit être solidaire. Il est précisé que les candidats ne peuvent présenter leur candidature, en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, et /ou, - En qualité de membres de plusieurs groupements.

Accordo finanziario: Paiement à 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement (facture) dans « Chorus Pro » dès lors que la date de validation de la situation (correspondant à la date de constatation de la conformité du service fait) dans l'outil informatique de vérification de la conformité des prestations est antérieure à la date de dépôt dans « Chorus Pro ». Le délai de constatation du service fait est fixé à quinze (15) jours.

5.1.15. Tecniche

Accordo quadro:

Accordo quadro, senza riapertura della gara

Numero massimo di partecipanti: 5

Informazioni sul sistema dinamico di acquisizione:

Nessun sistema dinamico di acquisizione

5.1.16. Ulteriori informazioni, mediazione e ricorsi

Organizzazione competente per i ricorsi: Tribunal administratif de Montreuil

Informazioni sui termini per il riesame: - Référé précontractuel avant la signature du contrat (dans les conditions fixées par les articles L. 551-1 à L. 551-12, et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative). - Référé contractuel après la signature du contrat (dans les conditions fixées par les articles L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R. 551-10 du code de justice administrative) - Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat (CE, 4 avril 2014, Département de Tarn et-Garonne, n° 358994), après la signature du contrat, dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées dans les conditions définies dans l'arrêt précité.

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto : Société des grands projets

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara: Société des grands projets

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso: Tribunal administratif de Montreuil

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione: Société des grands projets

Organizzazione che tratta le offerte: Société des grands projets

8. Organizzazioni

8.1. ORG-0001

Nome ufficiale: Société des grands projets

Numero di registrazione: 52504601700048

Indirizzo postale: 2 Mail de la Petite Espagne - CS10011

Località: La Plaine Saint-Denis cedex

Codice postale: 93212

Suddivisione del paese (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Paese: Francia

E-mail: marches-sgp@sgp.fr

Telefono: +33182462000

Profilo del committente: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Ruoli di questa organizzazione:

Committente

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulla procedura di appalto

Organizzazione alla quale rivolgersi per l'accesso offline ai documenti di gara

Organizzazione che riceve le domande di partecipazione

Organizzazione che tratta le offerte

8.1. ORG-0002

Nome ufficiale: Tribunal administratif de Montreuil

Numero di registrazione: 13000686900015

Indirizzo postale: 7 rue Catherine Puig

Località: Montreuil

Codice postale: 93558

Suddivisione del paese (NUTS): Seine-Saint-Denis (FR106)

Paese: Francia

Referente: <http://montreuil.tribunal-administratif.fr/>

E-mail: greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Telefono: +33149202000

Ruoli di questa organizzazione:

Organizzazione competente per i ricorsi

Organizzazione alla quale rivolgersi per informazioni complementari sulle procedure di ricorso

Informazioni sull'avviso

Identificativo/versione dell'avviso: 8adac5f4-4865-4c8d-84d7-24c8265d850b - 01

Tipo di formulario: Gara

Tipo di avviso: Bando di gara o di concessione – regime ordinario

Sottotipo di avviso: 17

Data di trasmissione dell'avviso: 11/03/2026 16:39:28 (UTC+00:00) ora dell'Europa occidentale, GMT

Lingue in cui il presente avviso è ufficialmente disponibile: francese

Numero di pubblicazione dell'avviso: 175146-2026

Numero dell'edizione della GU S: 51/2026

Data di pubblicazione: 13/03/2026